



FLASH INFO

La Mairie fait peau neuve !

Les travaux de rénovation de la mairie vont bientôt débutés. Afin de continuer à vous accueillir dans de bonnes conditions, **le secrétariat se tiendra, à compter du Lundi 3 janvier à la Maison pour Tous de Chiré Les Bois** le temps des travaux. Les horaires restent inchangés.

Cependant, l'accueil physique sera exceptionnellement fermé du 20 décembre au 2 janvier afin de procéder au déménagement. Nous resterons joignable en cas de besoin par téléphone.

Par la même occasion, la bibliothèque **déménage également à la Maison Pour tous** (salle de Réunion). Les jours et heures d'ouverture ne changent pas.

Nous nous excusons par avance pour la gêne occasionnée et comptons sur votre compréhension.

L'équipe Municipale

Le recensement 2022
démarrera le 20 janvier !



Répondre au recensement c'est utile pour construire demain...

L'enquête insee de recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022.

Mélanie BEILLEREAU, agent recenseur sera chargée de collecter les informations auprès de chaque foyer de la commune et vous indiquera également, pour ceux qui le souhaitent, comment répondre en ligne en vous connectant sur **le-recensement-et-moi.fr**.



Réunion Pulique PLUi - Urbanisme

La communauté de communes des Vallées du Clain, organisera une réunion publique à la salle socio-culturelle de Vernon **le lundi 13 décembre à 19 h** pour présenter l'état d'avancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du territoire communautaire.

PLANTATION DE HAIE : MESURE COMPENSATOIRE PARC EOLIEN

Dans le cadre de la construction du parc éolien de la croix Bertault, la société RES en charge du dossier, recherche des administrés intéressés par la plantation de haies.

Au titre de mesures compensatoires, devront être plantés au moins 1 200 mètres linéaires de haies.

Si vous êtes intéressés par la démarche, n'hésitez pas à vous faire connaître avant le 15 janvier 2022 ou directement auprès de notre interlocutrice chez RES :

Juliette Charles

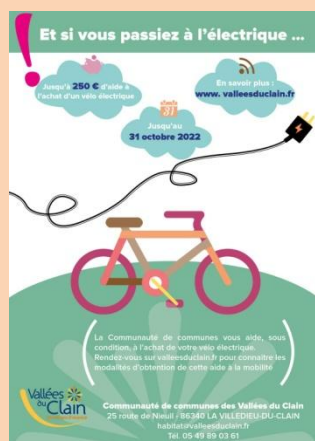
Ingénieure Territoriale - +33 524 544 502 - juliette.charles@res-group.fr

Engagés pour un avenir où chacun a accès à une énergie décarbonée

COVID 19 – SITUATION SANITAIRE

La 3ème injection de vaccin est disponible pour toutes personnes de plus de 18 ans 5 mois après avoir reçu leur 2ème dose . Si la 3ème injection n'est pas réalisée 7 mois après la 2^{ème} dose, Le pass sanitaire ne sera plus valable.

Les tests ne sont valables que 24h au lieu de 72h.



SUBVENTION VELO ELECTRIQUE

La communauté de commune a mis en place une aide pour l'acquisition d'un vélo électrique pouvant aller jusqu'à 250€.

Elle est disponible jusqu'au 31 octobre 2022.

Si vous avez le projet de faire cet achat, n'hésitez pas à vous renseigner sur le site www.valléesduclain.fr ou en contactant la communauté de commune au coordonnées ci contre.

L'équipe municipale vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'années et vous donne rendez vous **le dimanche 19 janvier 2022 à 11h pour la cérémonie des Vœux !**